

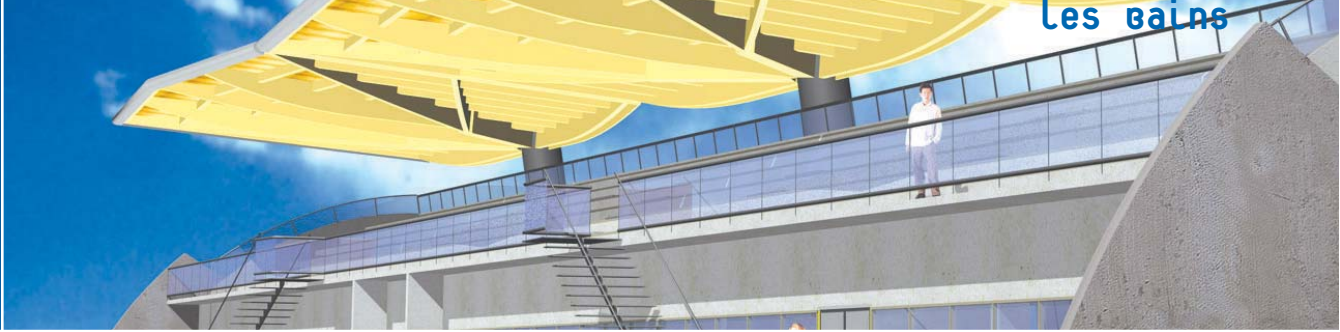
W  
Z  
H  
N  
E  
G  
E  
L



la vie  
la ville  
divonne  
l'ouverture

# Je vis à Divonne

Les Bains



## Dossier Special budget 2004

### LE C.I.F.A.L.

### la nouvelle organisation



# sommaire

Sommaire • édito



page 2

## Le dossier

Spécial budget 2004

pages 3 à 6

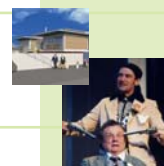
## Divonne la vie

La puce à l'oreille

Exposition photos de famille

Bienvenue à "bibliothèque pour tous"

La nouvelle navette du CCAS



page 4

page 5

page 6

page 6

## Divonne la ville

Impôts sur le revenu - permanence en mairie

Réunion publique d'information

Les élèves Divonnais en visite

État civil

Les échos des travaux

Taekwondo

Expression politique

Élections régionales



page 7

page 7

page 7

page 7

page 8

page 8

page 8

page 8

## Divonne l'ouverture

CIFAL



page 7

# édito



L'année 2003 aura été, pour l'ensemble de la Région Lémanique, une année difficile sous l'angle économique. Le Pays de Gex et Divonne n'auront pas été épargnés par les conséquences d'un ralentissement des activités financières, bancaires, industrielles et touristiques.

A Divonne, c'est à l'examen du produit des jeux que l'on peut prendre la mesure de cette situation.

Fort heureusement, depuis plus de 10 ans, la commune a pris les mesures qui lui permettent de faire face à cette situation conjoncturelle. En premier lieu, Divonne est une commune qui a su maîtriser ses dépenses de fonctionnement puisque sur 12 exercices budgétaires, elles sont passées de 7 900 000 € à 9 900 000 €. Cette évolution démontre la maîtrise des dépenses de fonctionnement alors même que la commune a connu un développement significatif et créé de nouveaux services à la population. Mais, c'est aussi en équipant régulièrement la commune que nous pouvons faire face à ces fluctuations de conjoncture. La construction et les aménagements d'écoles, la réalisation des équipements culturels et sportifs et le développement des équipements sociaux mettent la commune à l'abri de constructions qui devraient se réaliser dans l'urgence ou sous la contrainte de demandes pressantes de la population ou des associations.

C'est pourquoi, il ne faut pas perdre ce rythme et c'est ce que le conseil municipal a bien compris en poursuivant sa politique d'investissement dans le cadre du budget 2004.

Enfin, pour la 14<sup>ème</sup> année consécutive, les impôts que vous payez à la commune n'augmenteront pas. Divonne conserve des taux parmi les plus faibles de France et la fiscalité payée par les Divonnais est nettement inférieure aux moyennes nationales, régionales et gessiennes.

C'est en conservant cette politique budgétaire stricte et responsable que nous préparons Divonne pour les générations futures.

Etienne Blanc, Député-Maire de Divonne-les-Bains

Directeur de publication :  
Etienne Blanc

Comité de rédaction :  
Véronique Baude,  
Marie-Fée Champagne, Patrice  
Geindre, Bernadette Janot-Théodore,  
Didier Lai, Amélie Poirier, Michèle  
Ragobert, Brigitte Weckerlé  
Hôtel de Ville

73, avenue des Thermes  
01220 Divonne-les-Bains  
Mail : [communication@divonne.fr](mailto:communication@divonne.fr)  
Tél. 04 50 20 03 49 - Fax 04 50 20 01 40

Réalisation :  
X'prime Thoiry/Lyon 04 78 38 19 76

Impression : IOF

Photographies :  
Audrey Charvieu, Service Communication  
Tiré à 4500 exemplaires

Distribué par votre facteur



# Deuxième spécial budget 2004

A la charnière du mandat, le budget 2004 voté le 2 février dernier se caractérise par une enveloppe d'investissements importante.

Côté impôts locaux, le pied reste sur le frein et ce depuis 13 ans. Si les dépenses de fonctionnement augmentent légèrement, l'endettement continue de chuter.

C'est un budget de rigueur et ambitieux qui prévoit des aménagements indispensables pour poursuivre le développement économique et touristique de notre station.

Un tour d'horizon des principaux projets qui sont inscrits au budget 2004.

## Le budget 2004 :

Fonctionnement : 10,1 M€

Investissement : 13,9 M€

Le budget global s'élève donc à 24 M€

## Un bref rappel :

► la partie fonctionnement sert à l'entretien de la ville, à payer les services à la population (état civil, voirie, fleurissement, écoles,...) et à rémunérer les employés.

► La partie investissement permet de financer les grands projets tels que le centre culturel, le centre de loisirs...

## > L'enfance

### Un nouveau centre de loisirs et un restaurant scolaire : 1 460 000 €.

Dans la cour de l'école primaire du Centre, un nouveau centre de loisirs et un restaurant scolaire seront construits. L'actuel centre, installé dans les locaux de l'école, connaît un tel succès que la place manque pour accueillir les nombreux enfants. Il aura une capacité d'accueil de 150 enfants et comprendra suffisamment de salles différentes pour répartir les enfants selon leur âge. Salle de repos, cuisine pédagogique et bibliothèque seront mis à disposition des enfants. Un réfectoire commun au centre de loisirs et à l'école primaire du centre sera également aménagé : les élèves de cette école déjeuneront sur place et n'auront plus à se rendre au collège.

### Les autres projets :

► **Ecole primaire du centre** : 9 500 € permettront de poser des stores dans trois classes. Il est important de préciser que pour l'ensemble des écoles, une somme d'au moins 100 000 € sera inscrite au budget supplémentaire.

► **Cantine du collège Marcel Anthonioz** : 5 000 € serviront à l'achat de matériel divers nécessaire à la bonne marche de ce service dont la fréquentation croît chaque année.

► **Jardin public** : 15 000 € seront consacrés à l'acquisition de nouveaux jeux pour les enfants.

# spécial budget 2004

## En bref...

- La puce à l'oreille de Georges Feydeau, dans une mise en scène de Marcel Maréchal sera jouée le jeudi 1er avril 2004 à 20h30 sous chapiteau, place de la plage (à proximité du centre culturel).



Les Tréteaux de France, Centre Dramatique National itinérant, installeront leur chapiteau à Divonne jeudi 1<sup>er</sup> Avril pour une représentation exceptionnelle dans le pays de Gex du classique de Georges Feydeau.

"J'ai déjà monté une première fois La Puce à l'oreille en 1985 au Théâtre National de Marseille/ La Criée.

Retrouver aujourd'hui ce texte est pour moi un immense plaisir.

Feydeau en effet atteint là une sorte de perfection, de quintessence du comique et nous offre à profusion cette belle et trop rare vertu

théâtrale : le fou rire "

explique Marcel Maréchal.

Quiproquos, dédoublement et coups de théâtre sont au rendez vous ; Feydeau a révolutionné le vaudeville au tout début du XX<sup>ème</sup> siècle.

Un siècle plus tard, ses textes sont plus que jamais d'actualité pour notre plus grand plaisir !

Renseignement :

Service Culturel 04 50 20 47 80

Tarifs : 25 et 15 euros,

en vente à l'hôtel de ville, à l'office de tourisme, et Mercerie Beert.

**Rencontres avec une personne de la troupe des Tréteaux de France mardi 23 mars à 15h00 et 19h00 (durée environ une heure) à l'office de tourisme. Entrée libre.**



### > La voirie et l'urbanisme

#### La Grande rue revitalisée : 2 043 000 €.

Les travaux de mise aux normes des réseaux d'eau et d'assainissement ont débuté en janvier et devraient s'achever en mai. A partir de septembre, commenceront les aménagements de surface de la place de l'Eglise à la rue du Mont Blanc. La volonté affichée des élus est de proposer aux Divonnais un espace de rencontre, un lieu convivial et favoriser l'animation commerciale.

**Les travaux de mise aux normes des réseaux d'eau et d'assainissement ont débuté en janvier et devraient s'achever en mai.**

#### La nouvelle rue de la ZAC des Longs Prés : 1 840 000 €.

Les travaux de la nouvelle voie allant du pont Marcel Anthonioz (vers les anciens abattoirs) jusqu'à son carrefour font partie d'un projet d'urbanisme d'envergure. Financé en partie par l'aménageur de la ZAC, cette réalisation prévoit un stationnement longitudinal et une bande de quatre mètres réservée aux piétons et cyclistes. La voie devrait être ouverte en septembre, date à laquelle les premiers habitants s'installeront.

#### Les autres projets :

► Aménagement du carrefour de Plan : 70 000 € sont destinés à la destruction de la maison " Hugues " acquise par la commune. Ce carrefour sera prochainement aménagé afin de le sécuriser.

► Hameau de Vésenex : 50 000 € serviront à mettre en place un nouvel éclairage public et à

rénover la placette située entre la fruitière et l'école.

► Hameau de Crassy et de Villard : des trottoirs seront créés pour une somme de 120 000 €.

► 300 000 € sont inscrits au titre du marché à commande pour le financement de divers travaux (réfection de chaussées, de trottoirs, ...).

► Les équipements de voirie : il s'agit, pour 28 000 €, d'installer de nouveaux panneaux de signalisation et de mobilier urbain.

► Le déneigement : pour parfaire le déneigement, la commune souhaite acquérir une lame à neige (15 000 €).

L'éclairage public : chaque année, la commune définit un programme de modernisation de l'éclairage urbain. 150 000 € ont été budgétés pour 2004.

### > La culture et le patrimoine

#### Le centre culturel et d'animation, équipement phare du mandat : 2 202 000 € seront financés en 2004.

Cet équipement culturel incluant une salle de spectacles, des salles de réunion et une bibliothèque médiathèque sera opérationnel à

l'automne prochain. Pour assurer la gestion et la commercialisation à la fois du centre et de la bibliothèque, un directeur et une équipe seront prochainement recrutés.

#### Les autres projets :

► L'acquisition d'œuvres et d'objets d'art : 15 000 € permettront au service culturel de poursuivre l'acquisition d'œuvres afin de compléter le fond existant constitué notamment à la suite du concours d'art plastique franco-suisse et des expositions urbaines.

► L'aqueduc Romain : des pierres composant l'aqueduc reliant Divonne à Nyon ont été découvertes lors de fouilles. Soucieuse de la préservation de son patrimoine, la commune va reconstituer une partie de l'aqueduc au rond point des Quatre Pierres (43 000 €).

► Le cimetière : le carré des Anciens Combattants étant très détérioré, la commune a décidé de le rénover (30 000 €).

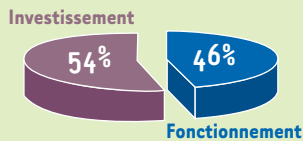
► La gendarmerie : ce bâtiment communal mis à la disposition de la gendarmerie nécessite des aménagements dont les travaux ont été estimés à 8 000 €.

► Les réserves foncières : la commune prévoit d'acquérir des terrains et propriétés bâties pour une somme de 403 000 €.



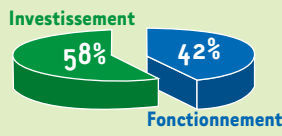
## Le budget 2004 en chiffres

### recettes



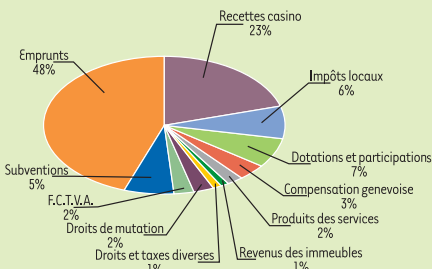
Fonctionnement	11 046 643
Investissement	13 102 764

### dépenses



Fonctionnement	10 186 797
Investissement	13 962 610

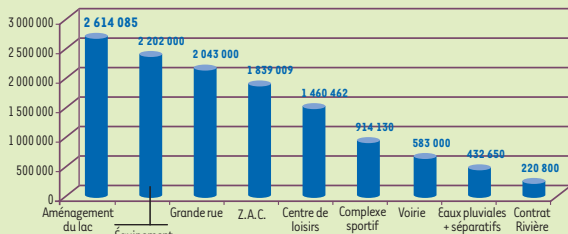
### structure des principales recettes



### Principales recettes (fonctionnement - investissement)

Recettes CASINO	5 566 855
Impôts locaux	1 500 000
Dotations et participations	1 586 990
Compensation financière genevoise	828 272
Produits des services	505 478
Revenus des immeubles	227 592
Droits et taxes diverses	218 000
Droits de mutation	500 000
F.C.T.V.A.	590 000
Subventions	1 236 642
Emprunts	11 103 645

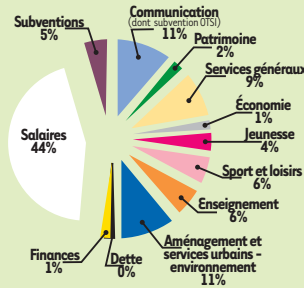
### principaux investissements



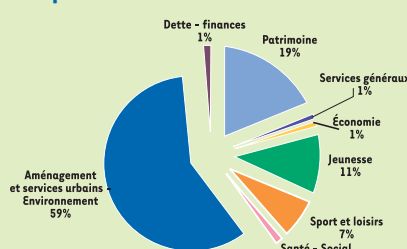
### Principaux investissements 2004

Aménagement du Lac	2 614 085
Équipement culturel et d'animation	2 202 000
Grande Rue	2 043 000
ZAC	1 839 009
Centre de Loisirs	1 460 462
Complexe sportif	914 130
Voirie	583 000
Eaux pluviales + séparatifs	431 650
Contrat Rivière	220 800

### répartition des dépenses de fonctionnement



### dépenses d'investissements



Tous les montants sont en euros

## En bref...

### • exposition "PHOTOS DE FAMILLE"

"Un siècle d'histoire en photo à Divonne-les-Bains" du 2 au 7 avril 2004 à l'office de tourisme.

En semaine de 14h00 à 19h00 – le samedi 3 avril de 9h00 à 19h00 – le dimanche 4 avril de 9h00 à 14h00.

Organisation : Association "Divonne-les-Bains, hier et demain" en partenariat avec le "Studio des Bains" et l'office de tourisme.

Cette année est celle des anniversaires : 50<sup>ème</sup> du Casino, 50<sup>ème</sup> du Festival de musique de chambre, 100<sup>ème</sup> du petit théâtre, 40<sup>ème</sup> du lac de Divonne, 20<sup>ème</sup> de l'enseigne Grandes Étapes au Château, 10<sup>ème</sup> de l'office de tourisme... et d'autres encore. Que d'événements à revivre avec bonheur!

L'association invite tous les divonnais, habitants ou de cœur, à rechercher photos documents ou films relatant un instant du 20<sup>ème</sup> siècle, pour venir compléter une exposition de photos anciennes proposée par les membres de l'association.

Que faire des photos?

- Les garder pour soi et les protéger, mais au passage, profiter d'une aide à l'identification des sites, des dates et des personnes.
- Les dupliquer afin d'en exposer la copie ou échanger ou offrir. Du matériel sera mis à disposition pour cela.
- Céder la copie ou l'original à l'association après avoir défini sur un document officiel les droits et les modalités de diffusion.

Les originaux acquis par l'association seront déposés aux archives de la mairie de Divonne.

A l'occasion de cette exposition, le "Studio des Bains" propose d'importantes réductions pour la fabrication de posters de toutes dimensions.

Le vernissage de l'exposition aura lieu le vendredi 2 avril 2004 dès 18h30.

Les personnes à contacter sont Marc Dubout de Divonne, Michel Dubout de Villard, Alain Girod de l'office de tourisme.

### > Le social

#### 68 logements sociaux rues de Genève et des Voirons pour satisfaire les besoins des Divonnais : 190 900 € pour les VRD.

La commune est maître d'ouvrage de tous les V.R.D., c'est-à-dire voirie, réseaux d'eau et d'assainissement, téléphone, mais également des plantations.

La commune, en partenariat avec la SEMCODA, a décidé la construction de deux programmes de logements sociaux, l'un situé rue de Genève (16 appartements) et l'autre rue des Voirons (52 appartements). Sur l'ensemble des deux opérations, la commune

aura participé à hauteur de 400 000 € auxquels il faut ajouter la mise à disposition des terrains sous forme d'un bail emphytéotique.

La livraison de l'immeuble de la rue de Genève est prévue fin 2004 et celui de la rue des Voirons au troisième trimestre de 2005.



### Les autres projets :

► Pour les personnes à mobilité réduite : 44 000 € permettront de poursuivre les aménagements d'accessibilité des bâtiments publics.

## En bref...

• **Bienvenue à "bibliothèque pour tous", au 2<sup>ème</sup> étage de la poste**

Tél. 04 50 2 05 27

Où trouver les nouveautés littéraires, les dernières BD, de merveilleux livres et des cassettes pour les petits,

un grand nombre de romans et des documents pour tous les âges, des magazines, des livres en anglais pour adultes et enfants ?

A la bibliothèque, bien sûr !

L'abonnement **pour toute la famille et pour l'année** est de 12 €.

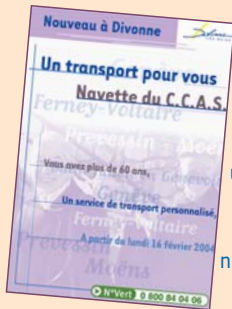
Pour les enfants abonnés, l'emprunt de livres est gratuit.

**En mars à la bibliothèque : DESTINS DE FEMMES**

Des vies exceptionnelles, des témoignages, des récits... qui rendent hommage aux femmes au fil des temps et des pays.

Du lundi au vendredi de 15h00 à 18h30, samedi de 10h00 à 12h00.

### • La nouvelle navette du CCAS

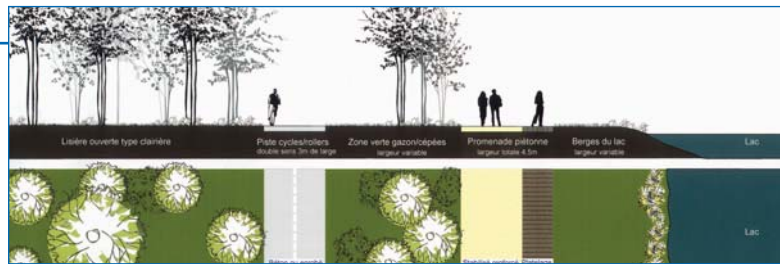


Après 15 jours de fonctionnement, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) peut avoir un regard optimiste quant à la mise en service de cette navette. En effet, un premier constat

auprès de la Société Europ'tour nous informe que 2 à 3 personnes par jour utilisent ce moyen de transport mis à la disposition de nos aînés, afin de faciliter leurs déplacements pour se rendre à Ferney, Gex, Genève, Saint-Julien-Genois, auprès de spécialistes ou visiter leur famille ou amis en séjour à l'hôpital.

Le mois prochain nous serons en mesure de faire un bilan plus complet de ce service de transport.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter le CCAS au 04 50 20 47 60.



### > Le tourisme et l'environnement

**Des aménagements importants des bords du lac : 2 614 000 €.**

Le lac est le secteur de Divonne le plus fréquenté et ce, quelle que soit la saison. Il mérite des aménagements de qualité mettant en valeur le patrimoine naturel, préservant la nature tout en proposant des équipements modernes et nouveaux aux promeneurs.

**La réalisation des premières actions inscrites au contrat de rivières : 220 800 €.**

Soucieuse de la préservation de son environnement et de la mise en valeur de son patrimoine naturel, la commune est partenaire du contrat de rivières Pays de Gex-Léman.

La protection des berges de la Divonne en centre ville et rue de Villard, l'aménagement du canal de Crans seront les principales actions conduites en 2004 par la commune.

#### Les autres projets :

► Le centre thermal Paul Vidard : la toiture du bâtiment nécessite des travaux de réfection très importants La somme de 155 000 € initialement prévue au budget pour des travaux de séparation des vestiaires des curistes et des clients de la remise en forme serviront finalement à financer la réfection de la toiture.

► Pour le fleurissement : 93 500 € serviront à l'acquisition de matériel pour le service floral (tracteur, jardinières, bennes...), à l'installation de l'arrosage auto-

matique dans les massifs non encore équipés, à la plantation d'arbres et enfin, à compléter les équipements des nouvelles serres municipales.

### > Le sport

**Les tribunes du nouveau terrain d'honneur du complexe sportif : 781 000 €.**

Réalisé en septembre 2003, le nouveau terrain de football sera praticable en septembre-octobre 2004. Courant 2004, des tribunes seront construites et achèveront le complexe sportif moderne et de qualité.

#### Les autres projets :

► Le gymnase : un nouveau tapis de Dojo pour 10 500 € sera installé.

► L'hippodrome : 30 000 € serviront à la mise aux normes des boxes.

► Le centre nautique et la plage: le dallage et la pataugeoire de la piscine seront refaits pour 40 000 € et des équipements supplémentaires seront acquis pour la plage (2 500 €).

## Interview de Patrice Geindre

maire adjoint chargé des finances et des grands projets

spécial budget 2004

### 1) Quelles sont les caractéristiques principales de ce budget 2004 ?

Ce budget primitif 2004 est à la fois un budget de rigueur et un budget ambitieux.

Un budget de rigueur car il s'inscrit dans une perspective de réduction des recettes du casino. Un budget de rigueur car il faudra, en 2004, analyser nos dépenses et remettre en question les dépenses qui ne sont pas essentielles pour le développement de Divonne-les-Bains.

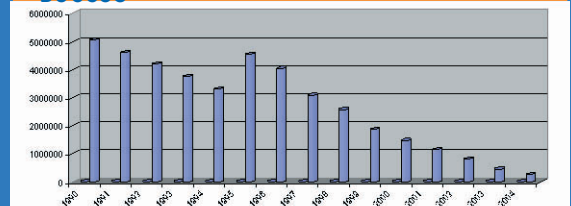
Un budget ambitieux car la municipalité veut continuer à moderniser Divonne-les-Bains par des investissements structurants. Un budget ambitieux car la municipalité veut développer une véritable politique culturelle digne de notre cité touristique et thermale. Un budget ambitieux car c'est le plus important budget d'investissement voté depuis 1991.

Dans le contexte économique actuel, ces investissements représentent un fort soutien à l'économie locale et à l'emploi.

### 2) Quels en sont les projets principaux ?

Ils sont nombreux : le centre culturel et d'animation, les aménagements du bord du lac,

#### nettes



la participation communale aux travaux de la ZAC des Longs Prés, l'aménagement de la Grande rue, la construction du centre de loisirs et du restaurant scolaire du centre, les travaux des réseaux d'eau et d'assainissement et enfin, les achats fonciers.

Tous ces projets préparent l'avenir de Divonne-les-Bains et son développement économique et touristique.

### 3) Quelle évolution pour la dette ?

Depuis 1991, la dette de la commune a été ramenée de 4,7 millions d'euros en 1991 à 230 000 euros fin 2003. La dette mobilisée représente 15 jours de produit des jeux.

La commune dispose d'une capacité d'emprunt importante. Pour les projets importants, nous aurons donc recours à l'emprunt en 2004-2005.

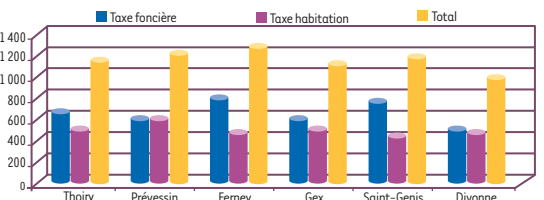
Le montant de la dette mobilisée sera débattu lors des prochaines réunions de commission des

finances mais d'ores et déjà, monsieur le Maire a fixé le montant maximum de la dette mobilisée à 7 millions d'euros.

### 4) Quelle évolution pour les impôts ?

Depuis 1991, les taux n'ont pas augmenté à Divonne-les-Bains. Cette année encore, et ce depuis maintenant 12 ans, l'exécutif proposera 0% d'augmentation lors du conseil municipal de mars. Mais faudra-t-il les augmenter les années prochaines ? Le conseil municipal devra répondre à cette question pour le budget 2005 si les recettes communales n'évoluent pas favorablement en 2004. Il nous faudra alors financer les nouveaux services à la population et le désengagement de l'État en matière de sécurité, d'éducation et d'urbanisme.

#### taxes d'habitation et taxes foncières



Tous les montants sont en euros

## divonne l'ouverture

## C.I.F.A.L.

**La nouvelle organisation du Centre International de Formation des Acteurs Locaux  
CIFAL DIVONNE-LES-BAINS**

Depuis le 1<sup>er</sup> février 2004, le Centre International de Formation des Acteurs Locaux est entré dans ses nouveaux locaux, au 2<sup>ème</sup> étage de la Villa Roland, avenue des Thermes, dans le cadre d'une convention établie avec la Mairie de Divonne-les-Bains.

Le Centre International de Formation des Acteurs Locaux est une association Loi 1901, créée à l'initiative de l'UNITAR (agence de l'O.N.U.) et de la municipalité de Divonne-les-Bains, dont la dénomination actuelle est Trans Léman international (TLI). Son conseil d'administration, dont le nouveau président, Monsieur Antoine Frassetto, a pris ses fonctions en novembre 2003, se réunira en mars 2004 afin d'entériner le changement d'adresse et de dénomination de l'association. En effet, l'association changera de nom et s'appellera désormais CIFAL DIVONNE-LES-BAINS.

D'autre part, l'association a recruté deux permanents : sa directrice, Madame Isabelle Duquesne, et un expert international pour le développement durable et l'agenda 21, Monsieur Michel Mombrun, ancien



directeur de cabinet du Ministre des Affaires Sociales.

Le CIFAL a organisé depuis 2000 plus d'une vingtaine de sessions de rencontre et de travail, sur les thématiques du développement durable et d'outil (Agenda 21 local), entre différentes agences des Nations Unies, collectivités territoriales, gouvernements, entreprises, ONG et secteur académique, et ce, de part et d'autre de la frontière franco-suisse. Pour 2004, les activités du CIFAL s'organisent autour de deux points forts :

► La poursuite des modules de formation en développement durable mis en place par l'Université de Genève en partenariat avec le CIFAL et l'Université de Savoie, dans le cadre d'un certificat diplômant.

► Le démarrage de son programme de 21 sessions de formation autour

des 21 clés du développement durable, réparties sur une période de trois ans. Les sept sessions programmées pour 2004 s'articulent autour des thèmes suivants : enjeux locaux et globaux du développement durable, transport, tourisme, habitat/logement, eau, gouvernance et agriculture/milieu rural. L'élaboration et la publication de 21 guides pratiques sur les 21 clés du futur complètent ce programme de formation.

Rappelons que le CIFAL Divonne-les-Bains a été le précurseur d'un réseau mondial aujourd'hui en pleine expansion, de Centres de Formation des Acteurs Locaux, animé par le Programme de Coopération Décentralisée de l'Institut des Nations Unies pour la Formation et la Recherche (UNITAR).

## Etat civil

### • naissances

- **Emma Dumont,**  
le 04/11/2003 à Nyon
- **Lily Gilibert,**  
le 17/12/2003 à Meyrin
- **Maxime Favre,**  
le 31/12/2003 Morges
- **Emma Romand,**  
le 15/01/2004 à St-Julien-En-Genevois
- **Stella Cretin,**  
le 27/01/2004 à St-Julien-En-Genevois
- **Alexandre Bouché,**  
le 05/02/2004 à Annemasse
- **Elias Chadjichristos,**  
le 11/02/2004 à Ambilly
- **Justine Piguet,**  
le 14/02/2004 à St-Julien-en-Genevois

### • décès

- **André Geiser, 68 ans,**  
le 02/01/2004 à Meyrin
- **Jean-Pierre Gavaret, 63 ans,**  
le 23/01/2004 à St-Julien-En-Genevois
- **Claire Pichon née Bizet, 83 ans,**  
le 27/01/2004 à St-Julien-en-Genevois
- **Jacqueline Dubout née Francisod, 80 ans,**  
le 06/02/2004 à Gex
- **André Buhot, 82 ans,**  
le 9/02/2004 à Cannes
- **Thérèse Jou née Bou, 88 ans,**  
le 15/02/2004 à Gex
- **André Reybard, 82 ans,**  
le 15/02/2004 à Annecy

## ERRATUM

Une erreur s'est glissée en page 2 dans la lettre d'information n°2 sur le PLU. Il faut lire "en 2003, la population atteint 6 705 habitants" et non 6455 comme indiqué.

## En bref...

### • campagne de souscription des déclarations d'impôts sur le revenu - permanence en mairie de divonne

Comme l'année dernière, la direction générale des impôts de Bellegarde propose une permanence en mairie, tenue par 3 agents du centre, pour vous aider dans vos déclarations d'impôts.

Cette permanence, sans rendez-vous préalable, se tiendra salle du conseil municipal :

**Mardi 23 mars de 8h30 à 12 h00, et de 13h30 à 16h30**

### • réunion publique d'information

Après avoir rénové les rues de Genève, des Bains et Voltaire, la municipalité travaille depuis plusieurs mois sur le projet d'aménagement de la Grande rue et de la place de l'Eglise. Une première réunion publique a été organisée en septembre 2003 : le projet présenté avait fait l'objet d'observations des Divonnais et des élus.

Monsieur le maire et les élus, accompagné du cabinet d'architecte Amiot-Lombard, invitent les Divonnais à venir découvrir ce projet remodelé afin de recueillir leurs remarques le lundi 15 mars à 20h30, salle du conseil municipal de l'hôtel de ville.

Pour toute information, contactez les services techniques au 04 50 20 47 30

### • Les élèves divonnais en visite



Le 24 février dernier, Marie-France Martin, adjointe chargée des travaux accompagnée des services techniques municipaux a fait visiter aux 25 élèves de CE1 d'Isabelle Le Roy de l'école primaire du centre les nouvelles serres municipales. Hubert Burnichon, responsable du service floral, et ses collaborateurs ont du répondre à de multiples questions toutes plus intéressantes les unes que les autres. Un moment d'échange et de convivialité apprécié par tous et à renouveler...



## En bref...

### • Les échos des travaux

#### ► Le hall de l'Hôtel de ville "relooké"

Afin de vous accueillir dans de meilleures conditions, le hall de l'hôtel de ville est en cours de rénovation. Dès le 18 mars, vous pourrez découvrir ses nouvelles couleurs, un éclairage plus adapté au lieu, une acoustique améliorée et une banque d'accueil plus conviviale.

#### ► Le centre de loisirs : les travaux commencent

Les travaux de construction du nouveau centre de loisirs et du restaurant scolaire situés rue du Mont Blanc vont débuter mi-mars. Pour les divonnais qui n'ont pas encore vu le projet, il est consultable aux services techniques.

#### ► Que de travaux !

De nombreux travaux ont lieu dans le centre ville (Grande rue, centre de loisirs, engazonnement de la nouvelle voie du lac...) et perturbent quelque peu la circulation.

Les services techniques vous remercient pour votre compréhension et votre patience.

### • Taekwondo

Dimanche 28 mars

Stage Mickaël MELOUL - Champion du Monde à New-York en 1995

Stage combat Taekwondo -

Clubs participants : Bonneville - Aix-les-Bains - Divonne.

Ouvert au public à partir de 14 h 00 jusqu'à 17 h 00

Organisateur : Divonne Taekwondo Club Hassan ABBOU (professeur)

### • Recrutement des saisonniers

La commune recrute des jeunes Divonnais (âge requis 17 ans) pour des jobs d'été (de juin à août) pour les services de la voirie, floral, piscine et plage.

Si vous êtes intéressé, envoyer votre lettre de candidature accompagnée d'un C.V. à monsieur le maire (hôtel de ville, BP89 01220 Divonne-les-Bains) jusqu'au 1<sup>er</sup> avril 2004.

Pour tout renseignement, contacter le service du personnel  
04 50 20 47 42.

### > version longue :

#### CENSURÉ

Dans le dernier numéro de ce bulletin de désinformation, vous avez remarqué que notre article, placé en bas de page de gauche sur un fond gris affreusement triste, était plus court que celui de nos collègues minoritaires.

C'est que l'article qui nous avait été demandé en dernière minute a été CENSURÉ.

Vous lirez (peut-être!) ci-dessous les paragraphes "anasthasiés" et connaîtrez ainsi les sujets qui fâchent votre maire :

"Le 2 février, jour de la chandeleur, le maire a mis un gros écu dans sa poêle puisque vos très chers élus l'ont autorisé à inscrire au budget un emprunt représentant un engagement de 6 000 euros par foyer divonnais. Bagatelle pour certains; pour d'autres, cela représente six mois de revenus."

Tout ça pour des prétentions de grandeur, des rêves de pacotille.

La nouvelle salle des fêtes devrait s'appeler "sale défaite".

Les élus de la liste Vivre A Divonne :

Isabelle COULON, Jean DUBOUT, Isabelle NUTTALL, Jean-Claude PRUVOST.

### > S.T.T.H. :

Notre maire, n'étant pas médecin mais juriste, a eu des difficultés à régler la crise de l'eau, pourtant de sa compétence. Heureusement, il sait quelles mesures la direction de la S.T.T.H. doit prendre pour relever la situation actuelle de cet établissement, particulièrement difficile pour les finances communales (encore 28 % en décembre). Nous pensons, quant à nous que la S.T.T.H. a toutes les ressources nécessaires pour faire face et souhaitons qu'une véritable entente, commune/S.T.T.H., puisse enfin s'instaurer.

### > animation bord du Lac :

Cette nouvelle activité crée beaucoup de naissances au voisinage actuel. Qu'en sera-t'il une fois l'urbanisation de la ZAC MARTIN toute proche achevée ? Après avoir chanté les louanges d'un magicien de la forêt enchantée, voilà qu'on déchanté !

### > grands travaux :

Notre maire explique que les engagements financiers qu'il lui arrive de reconnaître pharaoniques, sont destinés à terminer la modernisation de Divonne-les-Bains. Que deviennent, dans cette perspective, le haut de la Grand'rue, la friche de la gare, notre zone artisanale sans attrait, pourtant l'objet d'une étude surdimensionnée pour ne pas parler que de ceux là ?

AP/CP : Autorisation de Programme/Crédit de Paiement

AP/CP : Aucune Provision/Contribuables Ponctionnés

Les élus de la liste " Divonne bon sens " : Roger MARTIN, Nicolas SEINTURIER, Jacques TAVIER.

## élections régionales

### > élections régionales :

Les dimanches 21 mars et 28 mars 2004, les électeurs seront appelés à élire pour les 6 ans qui viennent leurs 157 conseillers régionaux.

Vous voterez pour une liste régionale. Cependant des sections départementales sont créées au sein des listes. Elles serviront plus tard, pour la répartition des sièges.

La ville de Divonne compte 3 bureaux de vote : hôtel de Ville, salle des Fêtes et école d'Arbère. Ils seront ouverts sans interruption de 8 heures à 19 heures.

#### Opérations de vote :

Seuls prennent part au scrutin les électeurs inscrits sur la liste électorale.

N'oubliez pas de vous munir d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire ou permis de chasse avec photo, carte consulaire ou encore carte d'invalidité....), et de votre carte électorale. Vous ne la retrouvez plus, pas de panique ! ! une attestation vous sera établie le jour même de l'élection par le bureau d'accueil du bureau de vote dont vous dépendez.

Si non, vous avez la possibilité de téléphoner ou de passer en mairie ( standard : 04 50 20 03 49, Service élections : 04 50 20 47 81 et/ou 04 50 20 47 70) pour obtenir dès à présent l'attestation ou tout autre renseignement relatif au déroulement des élections.

**Absent(e)s le 21 et/ou le 28 mars ?** Possibilité de vote par procuration :

A Divonne, seule la gendarmerie (04 50 20 00 20) est habilitée à délivrer les procurations. Chaque mandataire ne peut disposer de plus de deux procurations, dont une seule établie en France.

A noter : le mandataire doit être inscrit dans la même commune que le mandant.

Pour tout renseignement sur les élections, contacter le service élection au 04 50 20 03 49

## en avril....

retrouvez votre lettre d'informations municipales pour un dossier sur l'eau et l'assainissement à divonne